



Union Départementale SOLIDAIRES 11  
14 boulevard Jean JAURES - 11 000 CARCASSONNE  
Mail : sud.solidairesau.de@orange.fr

## Les attaques contre la Fonction publique et ses agent-es, ça suffit !

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !

Le gouvernement a décidé de faire payer aux agent-es publics le dérapage budgétaire laissé par le gouvernement Attal /Le Maire. Les milliards d'euros accordés aux entreprises privées ont vidé les caisses de l'État, alors que ces mêmes entreprises suppriment des milliers d'emplois (à Michelin, à Auchan...). Dans cette logique de faire payer les fonctionnaires, le ministre a prévu de geler les salaires.

Guillaume Kasbarian a confirmé la volonté de faire passer à trois le nombre de jours de carence et de diminuer de 10% l'indemnisation de leurs jours d'arrêt maladie. Ces mesures vont mettre les agent-es publics dans les pires conditions du secteur privé (ne concernant d'ailleurs qu'une minorité des travailleurs-euses du privé) face à la maladie.

### Ensemble Faisons reculer le gouvernement sur:

- les jours de carence dans la fonction publique,
- la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- le non-versement de la GIPA
- le gel des salaires

### il est temps de réagir!

- Alors que les agent-es n'ont pas les moyens d'exercer les missions qui leur sont confiées,
- Alors que les suppressions de postes s'accroissent
- Alors que l'attractivité, notamment salariale est au plus bas

**EN MANIF**

**EN GRÈVE**

**14h30**

**portail des Jacobins  
à CARCASSONNE**



### Ensemble obtenons:

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions, des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agent-es contractuel-les,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes ainsi que des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guerini ».